



## Plainte contre ma fille de 15 ans

Par **VALI**, le **04/01/2011** à **16:12**

Ma fille et 2 autres élèves ont accompagné une de leur camarade aux toilettes du Lycée. Alors que cette camarade était dans un des WC, une des 3 élèves est allée dans le WC d'à côté, est montée sur la cuvette et a pris une photo avec son téléphone portable (sans regarder par dessus la cloison). Photo qui a été immédiatement effacée. Tout cela se passant dans une atmosphère de rire et de plaisanterie. Ma fille a également grimpé sur la cuvette mais est tout de suite redescendue sans avoir essayé de regarder par dessus la cloison. L'élève concernée a rit de cette plaisanterie avec ses camarades et elles sont toutes retournées en cours.

Quelques temps après ma fille a été convoquée à la gendarmerie car les parents de l'élève ont porté plainte contre les 2 élèves qui sont montées sur la cuvette des WC pour atteinte à sa dignité.

Inutile de vous dire à quel point ma fille est traumatisée. Je trouve que cette plainte est abusive. Puis-je faire quelque chose?

***et toi , t'aurais aimé qu'on te fasse le coup ?***

Par **Domil**, le **04/01/2011** à **19:12**

Est-ce qu'au moins, vous avez contraint votre fille à aller s'excuser humblement à la personne agressée dans son intimité ?

Par **VALI**, le **05/01/2011** à **09:15**

Je ne sais pas qui me demande si j'aurais "aimé qu'on me fasse le coup" mais je lui réponds qu'on me l'a fait et que je n'ai pas porté plainte pour autant et je lui demande par la même occasion si cette personne n'a jamais fait ce genre de chose dans sa jeunesse?

Evidemment que ma fille s'est excusée et sans que je l'y oblige.

Tout cela n'était qu'un jeu même pour l'intéressée qui en a d'ailleurs bien rit. Il n'y a eu aucune agression si ce n'est le fait de se retrouver dans le WC d'à côté.

Quelqu'un peut-il répondre à ma question?

Par **Domil**, le **05/01/2011** à **11:25**

Vous devez attendre les suites mais il est clair que la jeune fille n'a pas du rire réellement, surement un rire contraint pour ne pas subir d'autres brimades. Sinon, il n'y aurait pas plainte

Par **Claralea**, le **05/01/2011** à **12:29**

[citation]je lui demande par la même occasion si cette personne n'a jamais fait ce genre de chose dans sa jeunesse? [/citation]

Quand on pose ce genre de question, c'est qu'on ne l'a jamais fait, et moi non plus d'ailleurs. Trop de photos de ce genre se retrouve à circuler de portable à portable, porte atteinte à la personne concernée et peut aller très loin, quelquefois jusqu'au suicide de la personne.

Cette jeune fille en a ri pour ne pas perdre la face mais a du en être sérieusement ébranlée pour en parler à ses parents qui ont porté plainte

Ce n'est pas la plainte qui est abusive, mais le comportement de ces jeunes filles

Par **Domil**, le **05/01/2011** à **14:37**

J'ajoute que vous devez avoir sérieusement une discussion avec votre fille concernant les brimades habituelles qu'elle fait subir avec ses amies à d'autres camarades. Son attitude est malsaine.

Vous prenez ça à la rigolade, à la légère, mais le jour où une des ado subissant les brimades de votre fille et de ses amies, viendra à l'école, désespérée, avec un couteau, vous n'aurez plus que vos yeux pour pleurer si ça tombe sur votre fille.